Fin des concours de recrutement des enseignants, fin de notre école : Blanquer-Ndiaye ont gagné

écrit par Christine Tasin | 15 mars 2023

Le Conseil National des Programmes, CNP pour les initiés, vous connaissez ? C'était une instance prétendument indépendante près du Ministre de l'Education nationale. Jadis (jusqu'en 1989) elle s'occupait d'écrire les programmes et était composée, fort normalement, d'Inspecteurs de l'Education nationale, agrégés, spécialistes de leur discipline, passionnés par l'instruction, par leur discipline… Il y a beau temps que c'est terminé. De 1990 à 2005 ce sont des universitaires (et on a payé pour savoir qu'ils sont majoritairement gauchistes), des représentants d'associations (pas *Résistance républicaine* mais les associations pédagogistes), des pédagogistes comme Meirieu, les syndicats (que foutent-

ils là, bon sang ?) et des politiques… Et depuis 2005 ça n'a guère changé on a ajouté des groupes de prétendus experts présidés par un Inspecteur général, on y a aussi trouvé à l'occasion un représentant de Terra Nova, le laboratoire d'idées du PS qui, il y a quelques dizaines d'années avait expliqué que ce n'était pas la peine que la gauche s'occupe du peuple de France, perdu pour elle et qu'il fallait ne s'occuper que des ouvriers. Et, en 2013, le Conseil National des Programmes est devenu le « Conseil SUPERIEUR des programmes (on ne rigole pas) »….

A présent, donc, le Conseil Supérieur des Programmes, que je soupçonne d'être manipulé avec enthousiasme par Ndiaye a une idée géniale pour faire encore baisser le niveau de nos enfants et faire faire des économies au pays en recrutant des profs non qualifiés. Avec Macron on n'a jamais touché le fond, on descend chaque jour plus bas.

Le CSP aurait donc dans le viseur la fin des concours des instituteurs (re-baptisés Professeurs des écoles depuis que Jospin a voulu leur faire une fleur) **et des certifiés,** statut de l'immense majorité des enseignants, recrutés autrefois par concours après la licence, à présent après bac+4 après la première année de master.

Pour le moment, ils n'osent pas encore toucher au statut le plus élevé, celui des professeurs agrégés recrutés eux aussi par concours avec bac +5 après la deuxième année de master.

Certes, on a vu arriver depuis 2 ans des recrutements de profs en un quart d'heure, sur la base d'un simple entretien, mais étaient des auxiliaires, corvéables et licenciables à merci. Heureusement, ai-je envie de dire puisque avec juste une licence de sciences de l'éducation ou de n'importe quoi, sans examen écrit , même dysorthographique on peut se retrouver enseignant auxiliaire.

https://resistancerepublicaine.com/2022/08/31/video-cachee-ou-comment-macron-ndiaye-recrutent-des-profs-en-30-minutes/

https://resistancerepublicaine.com/2022/06/06/leducation-nationale-francaise-recrute-ses-profs-en-10-minutes-a-coups-de-job-dating/

C'était déjà la dégringolade. Et là c'est l'étape supérieure. Plus de concours écrit vérifiant que le prof maîtrise au moins sa discipline, est capable de bâtir un cours, de ne pas faire de fautes, de parler à l'oral… non, le CSP se tâte, peut-être juste une épreuve orale (tiens, ça ressemble comme deux gouttes d'eau au « job dating ») ou, encore plus simplement, une liste d'aptitude régionale… Ce qui signifie la fin du recrutement national des profs qui seraient recrutés comme les professeurs des écoles, localement.

Si je suis quant à moi attachée à l'idée de concours c'est que qui dit « concours » dit « tri », dit que l'on recherche et choisit les meilleurs (si on ne trompe pas de critères mais c'est une autre histoire)…

Supprimer les concours au moment où plus personne ne veut être prof, c'est bien considérer que nos enfants n'ont besoin que de garderie et de pignoufs pour les ré-éduquer afin qu'ils pensent bien, afin qu'ils trient bien les poubelles, afin qu'ils croient dur comme fer que respirer fait souffrir la planète, afin qu'ils consomment bien, afin qu'ils votent bien (ça va pas durer longtemps non plus, le vote…).

Il s'agit bien entendu de faire disparaître le statut de fonctionnaire et de faire de tous les enseignants des enseignants du privé sans condition de diplôme, sans garantie de salaire, d'emploi et de salaire. C'est bien évidemment le corollaire du grand projet que portait déjà Blanquer en 2017, l'autonomie complète des établissements,

sur les programmes et le recrutement des professeurs.

https://www.education.gouv.fr/le-conseil-superieur-des-programmes-41570

Voir aussi les commentaires des gauchos du Café Pédagogique, qui participent activement depuis des dizaines d'années à l'avilissement et à la disparition de notre école. Ils dénoncent la réforme, pas pour de bonnes raisons, c'est des pédagogistes primaires, mais parce qu'ils défendent les profs. Les élèves, les disciplines, la France, ça ne les intéresse pas vraiment.

Adieu les concours ? Saisi en 2021 d'une lettre de mission sur la formation et le recrutement des enseignants, le Conseil supérieur des programmes rend un « avis » qui recommande la suppression des concours et leur remplacement par une liste d'aptitude régionale ou leur réduction à des épreuves orales. Après la Cour des Comptes, c'est un organe de l'Education nationale qui invite à faire sauter le statut de fonctionnaire et à traiter les enseignants du public comme ceux du privé. La crise du recrutement est utilisée pour faire sauter le statut.

https://www.cafepedagogique.net/2023/03/14/le-csp-veut-en-finir-avec-les-concours-de-recrutement-denseignants/